CQP

VENDEUR AUTOMOBILE CONFIRMÉ (DISPENSÉ PAR LE GNFA*)

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Passionné par l'automobile et le domaine commercial, vous souhaitez vous perfectionner dans la vente.

Durée de la formation

1 AN

Rémunération de l'alternant

Selon barème en vigueur;

Public :

- Jeunes âgés de 16 à 25 ans et autres publics éligibles au contrat de professionnalisation
- Titulaires ou de niveau BTS
- Diplôme de niveau équivalent, sous réserve de la réussite à des tests d'aptitude et de motivation
- Ce CQP est également accessible par la voie de la VAE et de la Formation Continue (vous pouvez vous renseigner sur le site de l'ANFA)

Métiers visés :

- Vendeur automobile
- Attaché commercial

TECHNOPOLYS L'ÉRIER

LES MODALITÉS DE FORMATION

Référentiel officiel des diplômes d'état

- CQP Vendeur Automobile Confirmé

POURSUITE DE FORMATION

- **Vie professionnelle**

OBJECTIFS

- Prospecter les clients
- Accueillir les clients
- Réaliser les activités de commercialisation des produits et services automobile
- Procéder à l'estimation physique d'un véhicule d'occasion
- Réaliser les activités relatives à la gestion de la commercialisation

THÈMES

- Prospection clientèle
- Technologie
- Cycle de vente
- Négociation offre globale
- Présentation de financements
- Estimation physique V.O.
- Gestion administrative des activités de commercialisation

Grille de salaire contrat de professionnalisation

Niveau de formation	Moins de 21 ans	De 21 à 25 ans inclus	26 ans et plus (Inscrit au Pôle Emploi)
Diplôme inférieur au bac ou niveau IV	55% du SMIC 881,72€	70% du SMIC 1122,19€	Salaire le plus élevé entre 100% du SMIC (1603,12€) ou 85% du salaire minimum conventionnel de l'emploi occupé
Diplôme supérieur ou égal au Bac	65% du SMIC 1042,03€	80% du SMIC 1282,50€	

LES CONDITIONS D'INSCRIPTION*

Candidater auprès du GNFA

Tel : 04.72.01.42.00